

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 29 NOVEMBRE 2011 à 19 h.

PRESENTS : MM. LE BIHAN, FORTEAU, KOBIELA, GOURDES, Mme DEBRAY, MM. LAPIERRE, THOMAS, Mme LE BRAS, M. ALUSSE, Mme LE BRIS et MM. JOURDAINNE et PERCHERON.

PROCURATION : Melle CLAIRET à M. LE BIHAN.

ABSENT : --

Convocation du 22 novembre 2011.

La séance a été publique.

Secrétaire de séance : M. FORTEAU

Le compte rendu de la séance antérieure a été adressé à chacun.

Il n'y a pas d'observation à formuler par les élus sur ce compte rendu, il est procédé à la signature du registre des délibérations.

ORDRE DU JOUR :

1) COMPTABILITE :

a) Budget d'EAU :

* Virement de la somme de 10.000 € du budget Commune (compte D 65736 *subvention aux services rattachés*) vers le budget Eau compte R748 subvention du budget Commune. Confirmation de la décision prise lors du vote du budget en mars 2011 en raison de la régularisation par l'Agence de l'Eau de trois années de redevance de bassin, 2008, 2009 et 2010. Avis favorable.

* Budget COMMUNE : Opérations de compte à compte :

Prélèvement de 4.000 € du compte D 022 *Dépenses imprévues* pour virement au compte D 6411 *Personnel titulaire*. Avis favorable

c) Mise en investissement de bien de moins de 500 € : onduleur Promosoft pour poste principal à la mairie.

2) REVISION ANNUELLE DES TARIFS COMMUNAUX : Vote à l'unanimité

SALLE COMMUNALE au 01.01.2012 :

<u>Vins d'honneur :</u>	Habitant de la commune	90 €			
	Habitant hors commune	135 €			
<u>Toute autre location :</u>	Commune	170 + 85 €	(+ 50 % Pour 2 j. consécutifs)	= 255 €	
	Habitant Hors Commune	370 + 185 €	« «	= 555 €	
	Associations HC	370 + 185 €	« «	= 555 €	

BULLETIN MUNICIPAL : PUBLICITES encaissées sur 2012 :

Pour un encart publicitaire de 9 x 5.5 cm : 120 € Pour un encart publicitaire de 19 x 5.5 cm : 240 €

CONCESSIONS CIMETIERE au 01.01.2012 : Trentenaires 170 €

		35 cm	55 cm
<u>COLUMBARIUM :</u>	Inchangé par rapport à 2011 : concession de 15 ans	: 450 €	600 €
	concession de 30 ans	: 900 €	1.200 €
	Taxe d'ouverture de module	: 25 €	
	Taxe de dispersion des cendres	: 25 €	
	Dépôt urne au-delà de la 1e	: 25 €	
	Retrait d'une urne	: 25 €	

Droit de stationnement : inchangé Activité commerciale 65 € Activité culturelle et ludique 15 €

Coupes de bois dans les Aulnaies lors du grand nettoyage inchangé 30 €

BUDGETS EAU :

TARIFS du m3 D'EAU POTABLE:

Achat au SICA (pour information)	:	<u>en 2011</u>	0.50
Vente aux abonnés	:	<u>au 01.01.12</u>	0.85
Taxes diverses extérieures (pour information)	:		0.492

<u>LOCATION DES COMPTEURS/an (inchangé au 01.01.2012)</u>	diamètres	15	6.00 €
		20	8.00
		25	21.00
		30	28.00
		40	35.00
		50	63.00
		60	68.00
		80	128.00

- Dépose et repose de compteur d'eau à la demande de l'abonné : inchangé au 01.01.2012 40.00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT : M3 rejeté sur station ANET : (pour information) 2011 : 0.6452

<u>Eau assainie</u> : inchangé	2012	1.61 €	Redevance BSN s/eau rejetée	2011	0.30
<u>Taxe de raccordement</u>		2.000 €			
<u>Location des pompes</u> :	simples		120.00 € à la charge du titulaire du contrat d'eau		
	doubles (avril 2004)		250.00 € à la charge du propriétaire des locaux		

Acompte d'eau pour les locations 60 € **Acompte d'assainissement** pour les locations 120 €

3) **TRAVAUX DE VOIRIES COMMUNALES** :

a) **Réfection de voiries** : Suite à la commission de voirie du samedi 8.10.11, les estimations financières de la Direction Départementale des Territoires pour la réfection des voiries sont étudiés :

- Chemin des Terres Noires	:	Montant de l'estimation :	HT	21.016.50 €
- Impasse du Pâtis	:	«	HT	13.527.00 €
- Rue du Chalet	:	«	HT	9.979.50 €
				<u>44.523.00 €</u>

La demande de subvention est sollicitée ce jour auprès du Conseil Général au titre du FDAIC (Fonds Départemental aide aux communes). Subvention 25 %, plafonnée à 115.000 € par an et par commune, soit $44.523 \times 25 \% = 11.131 \text{ €}$.

b) **Projet d'aménagements de sécurité de la rue d'Anet et de la rue du Centre** : Avec réfection de l'écoulement des eaux pluviales. Projet étudié avec le bureau d'étude LUSITANO.

Plusieurs plans nous sont proposés.

Une proposition sur croquis concernant l'aménagement du pourtour de la mairie et de la clôture et murets a retenu l'attention, il est demandé de l'approfondir. Bassins de rétention des eaux pluviales à suivre.

Estimation des travaux : 725.315 € HT, avec financement sur plusieurs tranches car le subventionnement est plafonné à 115.000 € par tranche.

4) **PERSONNEL COMMUNAL** :

a) Formation des personnels communaux : courrier du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) « appel pour la défense du droit à la formation professionnelle » suite au projet de modification de la réglementation à partir de 2012 abaissant la cotisation versée au CNFPT de 1% à 0.90 % d'où un manque de 33.8 millions d'€. Le Conseil suit l'avis de l'Association des Maires de France et demande le rétablissement de la cotisation à 1 %.

b) Mise en place de la journée de solidarité : lundi de Pentecôte, il s'agit d'une formalité à officialiser, le personnel prend une journée de congé pour ce lundi de Pentecôte.

5) **ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES** : Révision de la convention du 05.07.2002 concernant le déversement dans la station d'épuration d'Anet. Celle-ci était incomplète. Avis favorable.

M. QUIDET, élu d'Anet a fait visiter la station d'épuration à M. le Maire et à M. le premier Adjoint.

Un deuxième silo devra être installé. Ce sont de gros travaux d'assainissement auxquels la commune de Saussay participe conformément à la convention de 2002.

6) **Prochaine réunion du Conseil** : Mardi 10 janvier 2012.

7) **QUESTIONS DIVERSES** :

- Remerciements pour subventions versées : Amicale des Sapeurs Pompiers d'Anet.

- Demande d'appellation d'une voie privée : Monsieur MAZUBERT, 1 quater A ou B (avec M. MOURAUD) rue des Montagnettes, suite à plusieurs erreurs dans la distribution de courrier, souhaiterait appeler sa voie « Impasse de la Grange ». Avis du Conseil : Favorable.

S'agissant d'une voie privée, le Conseil rappelle que son entretien incombe aux propriétaires.

- VŒUX DU MAIRE : cérémonie fixée au Vendredi 06 janvier 2012 à 18 H à la salle communale. Une réunion de la commission de travail est programmée pour la préparation de cette cérémonie.

- SICA : étude du projet de la prise de compétence « distribution d'eau potable », rapport reçu sur ce projet. Certains élus se rappellent qu'il s'agissait d'un projet et que seule l'étude dans ce sens a été réalisée. Un avis est demandé.

En raison des coûts très importants des travaux à réaliser en cas de modification du système de distribution,

- ce système fonctionnant très bien actuellement,

- le coût du m³ d'eau à Saussay étant très peu élevé,

- les dépenses devant être mises en commun au sein du syndicat du canton d'ANET,

- certaines communes ont un réseau d'eau ancien et qui a été plus ou moins entretenu,

- considérant la très forte augmentation que devrait subir le prix du m³ d'eau de Saussay,

après en avoir délibéré, le Conseil émet un avis DEFAVORABLE à l'unanimité à la modification du système de distribution de l'eau potable.

Le Conseil souhaiterait avoir des précisions sur les conditions d'adoption des textes par chaque commune et la date de la décision finale.

Potelet en bois à prévoir pour :

- ajouter à ceux déjà en place rue des Montagnettes, derrière le transformateur. Mais il s'agit de l'accès de la grosse tondeuse. A étudier et voir si c'est possible de barrer afin d'interdire le passage des quads.

- barrer la sente piétonnière impasse du Vivier/rue du Parc.

8) **TOUR DE TABLE**.

- Arrêt de bus rue des Acacias : il a encore été tagué. En raison de la saison hivernale, on ne pourra refaire son revêtement en totalité qu'à la belle saison.

- Signalisation horizontale sur la voirie aux alentours de la salle des fêtes : à la suite de la réfection de la couche du revêtement de voirie, les bandes STOP ont été repeintes par le Conseil Général. Celle de la rue Sorel/carrefour du Petit Orme, n'a été remplacée comme initialement, les véhicules sont obligés de s'engager au-delà de la bande STOP pour avoir une bonne visibilité. Les places de stationnement vont être repeintes également.

- Sur l'aire de stationnement du restaurant chinois, il y a un gros trou qui est bouché avec une palette en bois. Contacter le propriétaire des locaux afin que le trou soit bouché correctement et qu'il n'y ait pas de risque d'accident.

- Illuminations de Noël : quand vont-elles être installées ? Les contacts sont pris avec l'électricien et la pose est programmée très prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 22 h 10.

Le Maire,